Travaux bruyants, bricolage, jardinage

Touffreville

Les horaires fixés par l'arrêté municipal



Savoir vivre ensemble (page d'information de la commune).

En dehors de ces créneaux, le bruit relève du tapage. Un règlement de copropriété peut être plus strict. Information indicative : seul l'arrêté fait foi.

Tous les détails, la source et les mises à jour :
horaires-travaux.fr/commune/27649-touffreville-27/